

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 06/09 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE AU PROJET EUROPEEN NATURNET - REDIME

SEANCE DU 26 JANVIER 2006

L'An deux mille six, et le vingt six janvier, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Camille de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI-COLONNA Nicolette, ALESSANDRINI Alexandre, ALIBERTINI Rose, ANGELI Corinne, ANGELINI Jean-Christophe, BIANCARELLI Gaby, BIANCUCCI Jean, BIZZARI-GHERARDI Pascale, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DELHOM Marielle, DOMINICI François, FELICIAGGI Robert, FILIPPI Geneviève, GORI Christiane, GUAZZELLI Jean-Claude, GUERRINI Christine, GUIDICELLI Maria, LUCIANI-PADOVANI Hélène, LUCIANI Jean-Louis, MARCHIONI François-Xavier, MARTINETTI Jean-Charles, MATTEI-FAZI Joselyne, MONDOLONI Jean-Martin, MOZZICONACCI Madeleine, NATALI Anne-Marie, NIVAGGIONI Nadine, OTTAVI Antoine, PIERI Vanina, PROSPERI Rose-Marie, RICCI Annie, RICCI-VERSINI Etienne, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCOTTO Monika, SIMEONI Edmond, SISCO Henri, STEFANI Michel, SUSINI Marie-Ange, TALAMONI Jean-Guy

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ALBERTINI Jean-Louis à M. de ROCCA SERRA Camille
Mme ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique à Mme FILIPPI Geneviève
Mme BURESI Babette à Mme BIANCARELLI Gaby
M. CECCALDI Pierre-Philippe à Mme LUCIANI-PADOVANI Hélène
Mme COLONNA-VELLUTINI Dorothee à Mme CASTELLANI Pascaline
M. GALLETTI José à M. MARTINETTI Jean-Charles
M. PANUNZI Jean-Jacques à Mme MATTEI-FAZI Joselyne
Mme SCIARETTI Véronique à Mme PROSPERI Rose-Marie.



L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86.16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86.972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le rapport du Conseil Exécutif de Corse et ses annexes relatifs à la participation de la Collectivité Territoriale de Corse au projet européen NATURNET-REDIME, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les documents permettant à la Collectivité Territoriale de Corse de faire partie du consortium du projet européen NATURNET-REDIME.

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à prendre toute disposition budgétaire nécessaire à la perception des crédits versés par la Commission Européenne à la Collectivité Territoriale de Corse au titre de sa participation au projet.



ARTICLE 4 :

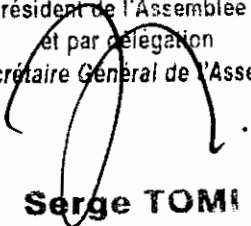
DIT QUE la Mission des Technologies de l'Information pour la Corse (MiTIC) est chargée de la mise en œuvre des travaux relatifs à ce projet.

ARTICLE 5 :

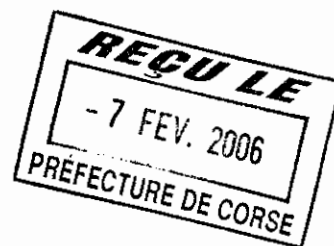
La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 janvier 2006

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée


Serge TOMI

Le Président de l'Assemblée de Corse


Camille de ROCCA SERRA

ANNEXE

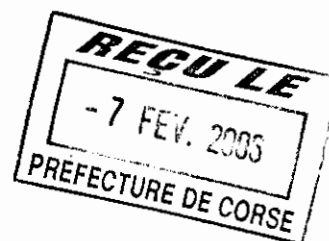
REÇU LE
- 7 FEV. 2006
PREFECTURE DE CORSE

Collectivité Territoriale de Corse

- République française -

**PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
AU PROJET EUROPEEN NATURNET - REDIME**

**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**



La Collectivité Territoriale de Corse à l'opportunité de participer à un projet d'envergure internationale visant à utiliser les technologies de l'information comme un levier de promotion du développement durable. Ce rapport a pour but de présenter les enjeux liés à la participation de la Collectivité Territoriale de Corse à ce projet nommé NATURNET-REDIME.

1. Présentation du projet NATURNET-REDIME

1.1. Le 6ème programme cadre de la recherche communautaire

Le projet NATURNET-REDIME est financé au titre du sixième programme cadre de recherche communautaire (FP6). Ce sixième programme cadre contribue à la réalisation de l'espace européen de la recherche et à l'innovation (EER).

La commission décrit l'EER comme l'enjeu « crucial pour assurer l'avenir économique et compétitif de l'Europe ». Sa mise en œuvre ne constitue pas une option mais un composant indispensable pour maintenir la qualité de vie très enviée de l'Europe. Cela implique de stimuler l'innovation et d'améliorer le transfert des résultats de la recherche vers les technologies commerciales dans l'Union et dans toutes ses régions.

1.2. NATURNET - REDIME

Le projet NATURNET-REDIME est le produit de deux projets complémentaires, NATURNET et REDIME, dont le résultat consiste à développer des contenus pédagogiques et des modèles de simulation afin de promouvoir la stratégie européenne en matière de développement durable. Les prototypes technologiques seront développés dans le cadre des orientations fixées par la stratégie européenne de développement durable. Celle-ci considère que la connaissance des individus ainsi que leur implication vis-à-vis de cette question sont essentiels afin d'aboutir à une gestion rationnelle et modérée des ressources naturelles, humaines et économiques.

Les aspects du projet relevant de l'apport de NATURNET visent à construire un entrepôt de données distribuées et mutualisées au niveau européen afin de faciliter la mise en place d'outils pédagogiques multimédia autour de la thématique du développement durable.

Les aspects du projet relevant de l'apport de REDIME prennent en charge la simulation des effets sur l'environnement des décisions affectant les ressources naturelles, humaines ou économiques. L'objectif est de permettre à tout un chacun d'utiliser les simulateurs du projet pour se rendre compte des liens de causalité entre une décision et son impact sur l'environnement. Un des objectifs du projet est de montrer que, contrairement à un apprentissage théorique, la participation active d'un individu qui réalise ses propres simulations lui permet d'intégrer plus facilement les enjeux liés au développement durable. Un transfert de connaissance par ce biais sera rendu possible par la mise en place de modèles issus de la théorie du raisonnement qualitatif.

Tous les supports pédagogiques du projet seront mis en ligne sur le portail Internet de NATURNET-REDIME où les utilisateurs pourront trouver des contenus appropriés leur permettant d'entrer dans un processus gradué d'apprentissage. Le portail sera constitué de 4 niveaux principaux :

- Le premier niveau du portail contiendra des informations relatives aux principes généraux du développement durable ainsi que la description des outils développés autour de cette thématique. La cible de ce premier niveau est une cible de proximité, elle regroupe les acteurs économiques et sociaux, les élus locaux et les citoyens.
- Le second niveau du portail abordera la problématique du développement durable en s'appuyant sur des outils attractifs et ludiques tels que les systèmes d'information géographiques ou les visites virtuelles afin de représenter les effets d'un changement sur l'environnement. La valeur ajoutée du portail à ce niveau réside en la possibilité d'utiliser une multitude d'outils, issus de différents projets de recherche, du fait de son architecture inter opérable, qui représente le fondement de NATURNET-REDIME.
- Le troisième niveau permettra de faire des études et des simulations sur le terrain, en s'appuyant sur les technologies Internet mobiles
- Le quatrième niveau permettra à des profanes de réaliser un scénario causal, bâti à partir de fragments modélisés par des experts.

2. Enjeux de la participation de la Collectivité Territoriale de Corse au projet NATURNET-REDIME

2.1. Cohérence avec la politique de la Collectivité Territoriale de Corse en matière de développement durable

Le développement durable appelle un changement de comportement de chacun (citoyens, entreprises, collectivités territoriales, gouvernements, institutions internationales) face aux menaces qui pèsent sur les hommes et la planète (inégalités sociales, risques industriels et sanitaires, changements climatiques, perte de biodiversité...). La possibilité pour la Collectivité Territoriale de Corse de participer à un projet ayant pour but de sensibiliser les européens aux enjeux du développement durable est une opportunité.

La Collectivité Territoriale de Corse a très tôt pris conscience de la nécessité d'adopter des politiques favorisant des modes de production et de consommation qui doivent respecter l'environnement humain ou naturel et permettre à tous les habitants de la Corse de satisfaire leurs besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, travailler, vivre dans un environnement sain... L'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) consiste bien à consolider cette politique sur les années à venir.

2.2. Les bénéfices tirés de la participation à NATURNET- REDIME

Les enjeux liés au développement durable transcendent les frontières régionales et nationales, et la participation de la Corse à une dynamique européenne scientifique autour du développement durable ne peut être que profitable :

- au niveau de la collaboration des équipes corses avec les équipes des différents pays européens impliqués sur le projet, suscitant des échanges de pratiques et de connaissances fructueux. Sur ce point, il est à noter que les outils et savoir-faire développés dans le cadre de ce projet (et financés par la commission européenne) pourront être réutilisés à moindre coût par la

Collectivité Territoriale de Corse pour ses besoins propres au niveau de projets d'envergure régionale ;

- au niveau du positionnement de la Corse comme un territoire soucieux de préserver son environnement et ses ressources, pionnier et leader dans le domaine du développement durable au niveau du bassin méditerranéen ;
- à moyen terme, au niveau de l'intégration d'un réseau, permettant de **positionner plus facilement la Corse dans des dynamiques de coopération, aspect désormais crucial pour continuer à développer la région en s'appuyant sur les programmes d'aides européens en dehors de ceux dévolus aux régions en objectif 1 ;**
- à court terme, au niveau de la **recette financière que génère la participation de la Collectivité Territoriale de Corse à ce projet et qui s'élève à 67 150 euros.** Le coût de la participation de la Collectivité Territoriale de Corse se résume à une charge de travail évaluée à 19 personnes/mois supportée par deux agents de la MiTIC sur 30 mois.

3. Le rôle de la Collectivité Territoriale de Corse dans le projet NATURNET-REDIME

3.1. Historique

Le projet NATURNET est né d'une réponse à un appel à projets européen issu d'un programme cadre de recherche communautaire. Parmi les membres du consortium ayant répondu à cet appel à projets figurait la SITEC, représentant la contribution française. Le projet NATURNET-REDIME a été retenu par la Commission Européenne et un budget de 2,6 millions d'euros a été attribué au consortium pour sa mise en œuvre.

Cependant, compte tenu de la perte de la ressource en charge de NATURNET-REDIME à la SITEC, celle-ci n'était plus en mesure d'assurer les missions qui lui avaient été confiées par le consortium dès le début du projet, c'est-à-dire au cours de l'été 2005. Afin de ne pas pénaliser le projet NATURNET-REDIME et de ne pas perdre les bénéfices d'une participation de la Corse à ce projet, la SITEC s'est rapprochée de la MiTIC de la Collectivité Territoriale de Corse pour étudier les éventualités d'une poursuite de la participation de la Corse dans NATURNET-REDIME. Après discussion avec les membres du consortium, ces derniers ont accepté de faire siéger la Collectivité Territoriale de Corse à leurs côtés pour conduire à bien ce projet, qui doit prendre fin en septembre 2007.

Le budget accordé par la Commission Européenne à l'opération est réparti entre les membres du consortium en fonction de leur contribution et de leur rôle au sein du projet. L'attribution de ce budget et sa répartition au sein du consortium fait l'objet de convention signée entre les membres et la commission. Au titre de sa participation au projet, **un budget de 67 150 euros est attribué à la Collectivité Territoriale de Corse**, dans l'éventualité où l'Assemblée de Corse se prononcerait de façon favorable à une participation à NATURNET-REDIME.

3.2. Les missions de la Collectivité Territoriale de Corse au sein du projet

Les missions confiées à la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre du projet NATURNET-REDIME seront assurées par la Mission TIC de la Collectivité Territoriale de Corse.

3.2.1. Plan de communication et workshops

La Collectivité Territoriale de Corse a en charge l'élaboration du plan de communication et de dissémination des résultats du projet.

Parmi les actions relatives au plan de communication figure l'organisation de 3 colloques au bout de 6, 12 et 30 mois de vie du projet. Il est envisagé d'organiser un de ces colloques en Corse, de façon à faire profiter à notre région des diverses retombées liées à l'organisation d'un tel événement.

3.2.2. Elaboration et validation de scénario

Parmi les autres rôles de la Collectivité Territoriale de Corse au sein du projet, celle-ci est en charge de définir des cas d'école. Ceux-ci doivent permettre la compréhension de la manière dont un sujet d'intérêt sera abordé dans le portail NATURNET-REDIME et comment les utilisateurs interagiront avec les supports proposés pour accroître leur connaissance des enjeux liés au développement durable.

Aussi, profitant de ce rôle, il est possible à la Collectivité Territoriale de Corse d'associer des acteurs insulaires qui pourraient trouver intérêt à valoriser leurs initiatives ou leurs travaux ayant trait au développement durable au travers du portail NATURNET-REDIME.

Par exemple, en parallèle des travaux engagés dans le pôle de compétitivité « énergies non génératrices d'effet de serre » auquel la Corse est associée, une collaboration éventuelle entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'Université de Corse est possible, dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier concernant le modèle d'aide à la décision pour le positionnement de parcs éoliens sur un territoire, projet développé dans le cadre d'une étude commanditée par l'ADEC.

ANNEXES

Composition du consortium

Le projet NATURNET-REDIME réunit des entités réparties sur 12 pays membres de l'Union Européenne : Autriche, Bulgarie, République Tchèque, France, Allemagne, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Roumanie, Slovénie, Espagne et Royaume-Uni. Un partenaire brésilien est également un acteur actif du projet.

Nb	Participant name	Short name	Country
1	Czech Centre for Strategic Studies	CCSS	CZ
2	Environmental Network Ltd	ENL	UK
3	Albert-Ludwigs-University of Freiburg	FELIS	DE
4	Municipality of Francavilla di Sicilia	FRANCAVILLA	IT
5	Gymnazium Bozeny Nemcove	GYBON	CZ
6	INNOVATION. Grenzüberschreitendes Netzwerk e.V	IGN	DE
7	Institute of Mathematics and Computer Science, University of Latvia	IMCS	LV
8	Joanneum Research	JR	AT
9	KRIMULDA - Municipality	KLC	LV
10	APIF MOVIQUITY SA	MOVIQUITY	ES
11	ICT Mission of Corsican local authority	MITIC	FR
12	Slovak Hydromelioration Authority	VUMKI	SK
13	Region Vysocina	VYSOCINA	CZ
14	University of Jena, Institute of Ecology	UoJ	DE
15	University of Amsterdam , Department of Social Science Informatics, Amsterdam, Netherlands	UvA	NL
16	Central Laboratory of General Ecology ,	CLGE	BG
17	Danube Delta National Institute for Research and Development	DDNI	RO
18	University of Brasilia, Institute of Biological Sciences , Brasilia,	UnB	BR
19	University of Hull, Hull International Fisheries Institute , Hull	UoH	UK
20	University of Natural Resources and Applied Life Sciences, Department of Hydrobiology, Fisheries and Aquaculture	BOKU	AT

